

**RASSEMBLEMENT INTERDIOCESAIN  
AVEC LES CURES ET LEURS EQUIPES D'ANIMATION PAROISSIALE  
LE 13 OCTOBRE 2012**

Au moment où nous rendons grâce pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, Mgr Ballot a souhaité une réflexion pastorale sur les enjeux de la vie des EAP en Savoie, signe vivant de la place qu'occupent les laïcs dans l'Eglise au nom de leur baptême.

*En 1989,*

une première réflexion est menée, en particulier au conseil presbytéral. En effet, c'est le moment où plusieurs paroisses rurales sont confiées à un seul curé. Il y a donc des paroisses (350 en Savoie) qui n'ont pas de curé résident ; la question se pose d'appeler des laïcs à collaborer avec le curé pour assurer dans leur village un relais de présence d'Eglise en lien avec le conseil pastoral.

*Le témoignage d'un curé au conseil presbytéral.*

Nommé alors curé de 6 paroisses autour de Frontenex, le père Joseph Courrier donne un témoignage marque les esprits. Depuis plusieurs années, avec le père André Buthod, curé voisin de Gilly, il réfléchit à la façon de vivre la vie paroissiale : les curés du secteur (4 paroisses actuelles) mangent ensemble, font équipe, et ils mettent dans le coup des laïcs pour animer sur l'ensemble du secteur la catéchèse, l'aumônerie du collège, la préparation aux sacrements. Les gens se mettent ainsi à parler ensemble, à vivre un élan de foi, ils se retrouvent en journée à Tamié. Et voici qu'un curé voisin, le père Maurice Armenjon, est hospitalisé. Une équipe de 4 à 5 laïcs contacte le père Courrier et l'évêque, s'organise pour le dimanche, le catéchisme, et prend en charge avec les prêtres du secteur la confirmation des 3èmes. S'exprime là une volonté de prendre ses responsabilités pour faire vivre ces deux paroisses sans curé résident. Une équipe, en lien avec les prêtres du secteur et l'évêque s'est soudée. Ils demandent une clarification : « Nous sommes des laïcs et nous prenons la décision d'un curé. » Comment les prêtres vont-ils pouvoir accompagner cette équipe ? L'expérience du diocèse voisin de Grenoble fait réfléchir : des équipes animatrices de la vie paroissiale, pourquoi pas en Savoie ?

*En 1992,*

Mgr Feidt rassemble les 34 conseils pastoraux de secteur, signe que le travail en équipe avait cheminé. Ces conseils pastoraux de secteur, qui permettent une coordination pastorale avec les curés, n'oublient pas que la vie paroissiale a pour but premier l'annonce de l'Evangile, dans l'attention à la vie des hommes. On retrouve des phrases-clés de ce Rassemblement : le conseil de secteur est *veilleur* (dans son attention à la vie des hommes et à leurs besoins humains et spirituels ; dans le souci de la qualité évangélique du témoignage donné par les communautés) ; il est *éveilleur* (il ne se substitue pas aux paroisses, services, mouvements, il propose, impulse, coordonne, réveille ; il élit un coordonnateur laïc). Des attitudes pastorales se dégagent : communiquer, accueillir, accompagner, former.

### *Les premières lettres de mission pour des EAP.*

Ce qui fait qu'après une réflexion du conseil épiscopal des diocèses de Savoie avec le conseil épiscopal du diocèse d'Annecy en 1992, sur la base de cette expérience des conseils pastoraux de secteur, Mgr Feidt décide en 1993, de rédiger des lettres de mission pour les premières Equipes d'Animation Pastorale en s'appuyant sur la situation vécue de « pénurie des prêtres ». Les premières lettres de mission concernent la paroisse de Jarrier et les paroisses du Chatel et de Montvernier en Maurienne. La formulation est intéressante : « A la suite du décès du père René Coutaz qui ne sera pas remplacé par un curé résident au presbytère de Montvernier, afin que la vie de la paroisse et le travail d'évangélisation puisse se poursuivre en direction de tous, les aînés comme les jeunes, et après consultation de l'ensemble des chrétiens, mission est donnée, conformément au droit en vigueur dans l'Eglise (canon 517,2) de participer à l'exercice de la charge pastorale de la paroisse une équipe composée des personnes suivantes (6 noms suivent). Le père Jean-Pierre Ratel, qui réside à Saint Julien Montdenis, sera le modérateur de la charge pastorale, accompagnant l'équipe dans sa responsabilité et dans sa vie spirituelle. Il assurera aux deux communautés, en lien avec d'autres prêtres, tout ce qui relève du ministère presbytéral.

### *Le rappel de la tâche de l'équipe est significatif :*

exister comme une équipe fraternelle ; veiller à ce que l'ensemble des services nécessaires à la vie de la Cté soient assurés ; veiller à la communion dans la communauté et avec les autres paroisses, les mouvements, le diocèse ; promouvoir l'esprit missionnaire et le service des plus pauvres, soutenir ceux qui font quelque chose au service de la paroisse et appeler d'autres chrétiens à des responsabilités.

### *Une formation pour les EAP*

est proposée en Savoie sur les thèmes : Qu'est-ce qui a changé dans votre manière de collaborer avec le prêtre ? Qu'est-ce qui a changé dans votre manière de vivre avec les autres ? Les EAP au service de l'esprit missionnaire des paroisses dans le secteur. Dans un territoire, les communautés chrétiennes envoyées à qui ?

Une rencontre des prêtres modérateurs de Savoie et Haute-Savoie, ainsi que des prêtres intéressés par l'expérience, est organisée le 19 avril 1994 avec la publication d'une fiche sur la tâche des EAP. Nous sommes toujours dans la perspective exprimée d'une « pénurie » de prêtres avec le risque de laisser entendre que l'on s'installe dans cette situation et qu'il n'y a pas d'autre façon de concevoir la collaboration prêtres-laïcs.

### *2002*

Nous arrivons au Synode diocésain des 1<sup>er</sup> et 2 juin 2002.

400 délégués (prêtres, diacres, religieux-ses, laïcs des paroisses, des services et des mouvements)) se retrouvent à Montmélian et votent 27 propositions qui sont promulguées par Mgr Ulrich. La proposition concernant les EAP n'obtenant pas tout à fait la majorité des 2/3 requise, pour une question de fréquence de la rencontre des EAP ; Mgr Ulrich signe un décret.

### *Annoncer, célébrer, servir.*

Sur fond de constitution d'ensembles paroissiaux, il s'agit de permettre une synergie de toutes les forces pastorales en vue d'assurer la « communion missionnaire » comme le dit le

Pape Jean Paul II dans son exhortation « Christi Fideles Laici ». C'est bien la paroisse missionnaire qui est à faire vivre et à habiter par ces trois termes, leitmotiv du Synode : *annoncer, célébrer, servir* qui donnent en quelque sorte la mission des Equipes d'Animation Paroissiale qui viennent de faire l'objet d'un décret de Mgr Ulrich. Elles sont destinées à permettre au curé de faire équipe avec des baptisés qui collaborent avec lui pour l'animation de la vie de l'ensemble paroissial selon les trois axes de la mission cités précédemment. C'est cette articulation entre vie ecclésiale et vie des hommes que veut souligner le Synode. La création des Relais de Solidarité (Art. 16) est une des modalités de la dimension missionnaire de la paroisse. Le Synode parle beaucoup de la parole de Dieu (Art. 5, annexe « Annoncer la Bonne Nouvelle » p. 34 des Actes du Synode), et c'est autour d'une récollection annuelle que l'évêque rassemble tous les deux ans les EAP de Savoie. La collaboration prêtres-laïcs est vécue sur le mode d'équipes apostoliques (compagnonnage avec le Christ, annonce du Royaume, vie et témoignage des Communautés). L'accent n'est pas mis sur la pénurie de prêtres, mais sur une collaboration plus étroite prêtres-laïcs dans l'esprit du canon 519 qui précise que des laïcs « portent avec » le curé la mission.

*Lors des récollections des EAP,*

*on souligne ce que le synode permet ou accentue :*

- La mise en commun des comptes des paroisses dans le cadre d'un ensemble paroissial.
- La mise en route d'une maison paroissiale dans chaque ensemble paroissial : (bureaux, réunions, mais aussi permanence d'accueil pour qu'il y ait une vie).
- La place des communautés locales. Le synode avait souligné la nécessité d'un rythme à deux temps pour vivre une communion de communautés dans chaque ensemble paroissial : vie des communautés locales, vie de l'ensemble paroissial. Au bout de cinq ans, la vie de beaucoup de communautés locales a été laissée à elle-même, au point qu'il devient nécessaire de refonder des communautés locales. Souvent, une équipe pastorale (dont un membre peut se retrouver à l'EAP) assure un accompagnement de proximité.
- Le lien avec la société civile par le lien avec les associations locales civiles, le journal local, le site de la commune, les fêtes patronales ouvertes, la présence des curés ou d'un membre de l'EAP aux vœux des maires etc...

*Et l'on évoque des situations nouvelles :*

En l'absence momentanée du curé (déplacement, maladie...), l'articulation EAP/conseil pastoral/conseil économique est importante, ainsi que les permanences d'accueil et la création d'un cahier de liaison. Commence alors une réflexion sur les assistantes paroissiales.

Lorsque le curé est nommé pour un large espace pastoral, il est bon d'étudier la possibilité qu'il se rende dans un « écart » de la paroisse quelques jours par mois, plutôt que de se disperser.

**2010**

Avec l'arrivée de Mgr BALLOT, la promulgation du projet global de catéchèse puis l'érection des paroisses canoniques sont l'occasion de prendre en compte une situation nouvelle dans l'Eglise de France : tant de gens n'ont jamais entendu parler du Christ, et ont une image d'une Eglise qui est loin d'eux et de leurs préoccupations. Par ailleurs beaucoup ont une

attente spirituelle et sont prêts à orienter leur vie dans le sens du service, de la réponse à un appel.

*Aller vers, cheminer avec, annoncer.*

Mgr Ballot prend donc en compte la nécessité d'une première annonce pour beaucoup. Il parle de la démarche missionnaire avec ces trois expressions qu'il martèle à chaque occasion : « aller vers , cheminer avec, annoncer ». De ce fait, les EAP participent de cet élan missionnaire. A l'image de l'équipe des apôtres avec le Christ ou des « auxiliaires de l'apôtre Paul », les EAP sont des petites fraternités apostoliques, missionnaires. Les curés soulignent quelques fruits : elles permettent une communion des « clochers », elles contribuent à vivre la paroisse dans un esprit fraternel, elles permettent une vie pastorale plus sécurisante, les décisions étant réfléchies ensemble, ainsi qu'une meilleure prise en compte de la réalité pour la mission.

Dans sa lettre qui donne le sens pastoral de la création canonique des paroisses le 28 août 2010, Mgr Ballot souligne que la paroisse est une communion de communautés, et que dans ces « communautés de vie et de foi » il y a les communautés locales, mais aussi une équipe de mouvement, un établissement catholique etc...

*Questions concernant la vie des EAP.*

Beaucoup de curés tissent des liens fraternels avec les membres de leur EAP, prient ensemble et partagent des repas, célèbrent l'eucharistie. Cette collaboration prêtres-laïcs est un témoignage d'unité et de charité, un don du Seigneur. Il faut être vigilant pour associer le conseil pastoral et les communautés locales à cette vie d'équipe.

Comment les EAP peuvent-elles être des lieux de ressourcement pour tous les membres ? Une formation spirituelle et pastorale peut y aider.

Comment vivre la collaboration prêtre-EAP lorsqu'un curé a la responsabilité de plusieurs paroisses ?

Ce Rassemblement est une occasion de poursuivre la réflexion sur la participation des EAP à cet élan pastoral.

P. Pierre Viale  
Vicaire Général